AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

217C0655
FR0000066672-FS0228

15 mars 2017

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

GL EVENTS

(Euronext)

Par courrier reçu le 15 mars 2017, la société par actions simplifiée CM-CIC Investissement SCR[1] (28 avenue de l'Opéra, 75002 Paris) a déclaré avoir franchi en baisse, le 10 mars 2017, le seuil de 5% des droits de vote de la société GL EVENTS et ne plus détenir aucune action de cette société.

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions GL EVENTS hors marché.

[1] Contrôlée par la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel.